

Le candidat retenu pour un entretien dans le cadre d'un contrat doctoral établissement est contacté par les encadrants de thèse concernant le lieu/le lien visio, l'horaire.

### Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature est à déposer directement sur la plateforme TEBL :  
<https://theses.doctorat-bretagne.fr/3mg>

En l'absence d'informations explicitement détaillées dans l'offre de thèse telle que publiée sur TEBL, l'École doctorale demande :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation faisant apparaître le projet professionnel
- Les relevés de notes avec classement de Bac+3 à Bac +5 ou équivalents.

### Déroulé des entretiens:

Les entretiens ont lieu en présentiel ou en visioconférence, durent 25 min et se déroulent en 2 parties :

- **Partie 1 : Présentation Power-Point par le candidat où doivent figurer les informations suivantes : (10 min (+/- 1 min))**
  1. Présentation du cursus et du profil du candidat
  2. Présentation d'au moins une expérience recherche du candidat (stage) détaillant les objectifs scientifiques, le contexte, la démarche, les résultats majeurs et conclusions
  3. Présentation par le candidat de sa compréhension du sujet de thèse : objectifs, scientifique, démarche, résultats attendus
  4. Motivations de l'étudiant pour une thèse en général et pour ce sujet en particulier
  5. Optionnel : intérêt potentiel pour une mission complémentaire (Enseignement, Diffusion, Valorisation, Expertise)
  6. Conclusion
  
- **Partie 2 : Questions du jury (15 min)**

Les questions du jury pourront porter notamment sur les aspects scientifiques et techniques en lien avec l'expérience de recherche du candidat et le sujet de thèse, le cursus du candidat, ses qualités humaines, sa motivation, son projet professionnel et son intérêt éventuel pour une mission complémentaire.

### Objectifs du jury de recrutement :

- Sélectionner les candidats jugés en adéquation avec le sujet sur lequel ils postulent, tant en terme de compétences scientifiques et techniques en lien avec le sujet choisi, qu'en terme de compétences humaines et de motivation.
- Classer les candidats retenus sur la base de l'avis des encadrants.

Une moyenne générale de 12/20 en Master 2 ou équivalent est nécessaire pour que le candidat soit classé par le jury.

### Constitution du jury:

- Directeur de l'École doctorale + Gestionnaire de direction
- Président du jury
- Un représentant permanent de chaque thématique :
  - o Synthèse Organique
  - o Matériaux Inorganiques
  - o Physique des Systèmes Confinés
  - o Polymères
  - o Géosciences
- Au moment de chaque sujet : viennent s'ajouter un représentant permanent et un représentant étudiant de la thématique concernée.

### Suite aux entretiens :

L'École doctorale contacte par mail le(s) candidat(s) retenu(s) et non retenu(s) pour leur transmettre la décision du jury dans les 4 jours qui suivent les auditions.

Pour les candidats retenus, les dossiers de candidature sont présentés et validés définitivement en conseil d'École doctorale (le 28 juin) et du Pôle doctoral de l'établissement (le 12 juillet).

### Inscription

L'inscription s'effectue auprès du Pôle doctoral de l'établissement à partir de début juillet.